

Ressources multimédia et processus de formation des cadres à l'institut national de la jeunesse et des sports (injs) de Yaoundé

Multimedia Resources and Management Training Process at the National Institute of Youth and Sports (Niys) of Yaoundé

AMOUGOU Martial Patrice

**Laboratoire des Sciences Humaines et Sociales Appliquées à l'Éducation Permanente
Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) de Yaoundé-Cameroun
amougopat@yahoo.fr**

Reçu le: 03/09/2020, Accepté le: 05/11/2020, Publié le: 25/12/2020

Résumé

Ce travail pose le problème de l'utilisation judicieuse du centre de ressources multimédia de l'INJS de Yaoundé. La question centrale qu'il soulève est celle de savoir, comment évaluer la plus-value de cette infrastructure dans la performance des acteurs de cette institution. Une méthodologie adossée à l'analyse documentaire, à l'observation systématique non participante et dissimulée et le questionnaire, ont permis de découvrir que le centre de ressources multimédia de l'INJS fait l'objet d'usages académiques et non académiques. Ainsi, autant cet espace favorise la recherche des informations liées à la formation, la saisie des textes dans les langues des utilisateurs, la communication avec des acteurs du monde scientifique, ainsi que le divertissement, autant il donne lieu à des pratiques déviantes, caractérisées principalement par l'usage inapproprié de la messagerie et de l'image. Des propositions visant l'optimisation de l'apport de cet espace ont été formulées.

Mots clés : apprentissage-INJS-multimédia-multilinguisme-Yaoundé.

Abstract

This work raises the problem of the judicious use of the INJS multimedia resource center in Yaoundé. The central question it raises is that of knowing how to assess the added value of this infrastructure in the training of auditors of this institution. A methodology based on documentary analysis, systematic nonparticipant and concealed observation and questionnaire, revealed that the INJS multimedia resource center is a subject of academic and non-academic use. Thus, this space favors the search for information related to training, the entry of texts in the languages of the users, communication with actors of the scientific world. It equally gives rise to deviant practices, characterized mainly by the inappropriate use of messaging and imaging. However, proposals aimed at optimizing the contribution of this space have been formulated.

Keywords: learning-NIYS-multimedia-multilingualism-Yaoundé.

Introduction

Au début du vingt et unième siècle, l'Afrique se trouve dans un système mondialisé, où la maîtrise des Technologies de l'Information et de la communication est devenue essentielle. Dans ce contexte, le développement des TIC est désormais irréversible et constitue un enjeu majeur pour l'acquisition des savoirs dans les structures et institutions de formation scolaires, universitaires et professionnelles. Ainsi :

« L'école doit préparer les nouvelles générations à la complexité de la société de l'information émergente, elle doit former les individus capables de s'intégrer dans l'organisation du travail de demain, dans laquelle la maîtrise des réseaux pour communiquer et collaborer, la manipulation des ordinateurs pour amplifier la créativité et l'intelligence sont des facteurs de productivité ». (Ossama, 53 : 2001)

Le Cameroun, mosaïque culturelle et linguistique, n'échappe pas à cette ère de l'information et intègre progressivement les TIC dans l'éducation, avec pour objectifs de :

« Développer les établissements technologiques ayant des filières TIC, introduire les TIC à l'université, introduire à l'université des modules de formation aux TIC, élaborer une stratégie nationale de développement des TIC dans le secteur de l'éducation, former les enseignants à l'usage des TIC, connecter tous les établissements scolaires à Internet, multiplier des centres de ressources pédagogiques pour les enseignants et les étudiants, développer les produits de formation à distance, soutenir la formation des contenus média ». (Onguene Essono, 10 : 2011),

C'est dans cette veine que l'Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé et dans le souci de s'inscrire dans la vision de *modernisation de la recherche* prônée par le Gouvernement (Biya, 2 : 2010), qu'il dote d'un centre de ressources multimédia, outil d'appui pédagogique susceptible de contribuer de façon significative à la réalisation de son projet d'établissement.

Le constat qui se dégage est que les principaux utilisateurs de cet espace en font un usage très souvent aux antipodes de l'éthique universitaire, hypothéquant gravement le rôle dévolu à cette ressource. Ainsi, l'objectif recherché par le présent travail est d'évaluer la plus-value du centre de ressources multimédias dans l'offre de formation à l'INJS.

Le travail décline outre un cadre institutionnel de développement des TIC au Cameroun, la méthodologie, les résultats et discussions, ainsi que des suggestions.

1. Cadre institutionnel de développement des TIC dans les environnements de formation et d'éducation au Cameroun

Au-delà des considérations théoriques générales, Cette section décline l'expérience du Cameroun dans le domaine des TIC.

1-1- Généralités sur les TIC et les centres multimédia

Les TIC constituent les mutations profondes de ce début de XXI^{ème} siècle, qui n'épargnent aucun modèle d'organisation. Le Congrès International de l'UNESCO tenu à Paris en avril 1989 sur le thème : « *Education et informatique : vers une coopération internationale renforcée* », marque l'introduction de l'informatique dans l'éducation. Le point 1 du rapport final dudit congrès déclare ce qui suit :

« Nous, participants au Congrès International, réunis au nombre de plus de 400 et représentant 93 pays et 29 organisations internationales, après avoir franchement échangé nos idées et notre expérience concernant les applications à l'éducation, limitées mais significatives, des ordinateurs et des autres technologies nouvelles de l'information qui ont été réalisées depuis quelques années, nous déclarons fermement convaincus que l'informatique est appelée à figurer durablement parmi les outils capables d'améliorer l'efficacité interne et externe des systèmes d'éducation ». (UNESCO, 3 : 1989).

Dans cette optique, plusieurs études se sont intéressées à la contribution des centres de ressources multimédia sur la qualité des prestations académiques. L'un des avantages révélés est l'apprentissage concret du langage informatique, à travers la maîtrise des logiciels, des périphériques de l'ordinateur et l'accès à divers environnements. (Nsangou, 23:2004). Il a, par ailleurs, été mis en évidence que cet outil favorise grâce à Internet, le développement de l'esprit de créativité et de curiosité intellectuelle, l'élargissement des champs de connaissance et le multilinguisme. (Etong Olinga, 26: 2002). Ainsi, le réseau participe à la résolution des problèmes structurels et organisationnels qui frappent le secteur éducatif, en proposant une solution aux problèmes de documentation et leur actualisation, en soutenant la formation à distance et en introduisant de nouvelles méthodes d'enseignement. (Ossama, 83: 2001).

Dans cette vision, l'ordinateur et les réseaux électroniques sont devenus des éléments essentiels à l'organisation et le fonctionnement de notre société. Par conséquent l'intégration de ces technologies doit devenir un impératif, une exigence fondamentale pour les nations à travers le monde. C'est pourquoi l'informatique à l'école implique une évolution des approches pédagogiques et surtout la recherche de nouveaux objectifs de formation par rapport aux transformations en cours dans les structures de travail et de l'emploi. (Ba, 32 : 2003).

Loin de s'appesantir sur les points forts de l'intégration des TIC dans l'éducation et la formation, d'autres auteurs, tout en reconnaissant la place centrale du numérique dans ce dispositif, suggèrent toutefois des préalables à prendre en compte pour assurer la pleine efficacité du système. Il s'agit de l'accès, de l'accessibilité et de la maîtrise des données technologiques. (Ndouop, 27 :

2009). Ces travaux se préoccupent par ailleurs, de la prévention des dérives qui pourraient découler d'une utilisation inappropriée des TIC, ainsi que de la nécessaire formation des acteurs à la manipulation des logiciels, la recherche des informations, etc. car, «avec les opportunités de documentation offertes sur le Net, le risque de sombrer dans le plagiat et la paresse est grand en matière de recherche et de travaux scolaire ou académique». (Onguéné Essono, 42 : 2004). Ces auteurs invitent à prendre du recul sur les TIC parce que : «les nouvelles techniques bénéficient d'une technologie tous azimuts sans que presque personne ose les critiquer, ni se poser la question de savoir si elles signifient un progrès à ce point incontestable». (Pelgrum et Law, 16 : 2004). En effet, même si les TIC facilitent le partage des connaissances, elles peuvent également être utilisées pour accéder ou diffuser des informations interdites, qui font d'ailleurs l'objet d'une réglementation stricte.(Mbouombou, 117 : 2009).

Il semble toutefois se dégager de ces points de vue une constante : l'unanimité des auteurs sur la place et le rôle des TIC dans l'éducation. Aussi semble-t-il convenable de retracer le cheminement du Cameroun, dans l'intégration des TIC dans l'administration et l'éducation.

1.2. Expérience camerounaise en matière des TIC

Le Cameroun a établi pour la période allant de 2004 à 2015, un *Plan national des infrastructures de la communication et de l'information du Cameroun(NICI)*, dont l'ambition était de préparer le camerounais à devenir *le citoyen planétaire du 3^e millénaire*. Les objectifs de ce plan, en ce qui concerne l'éducation et la formation, étaient de renforcer les ressources humaines dans le domaine des TIC, de les vulgariser et rendre effectif leur appropriation.

Mais bien avant ce plan, les TIC n'étaient pas inconnus du Cameroun, en effet, l'Etat camerounais les utilisait déjà comme le montre cet aperçu historique :

- 1984, création du Centre Universitaire des Technologies de l'Information (CUTI). Ce centre est, en effet, un établissement de calcul universitaire ayant pour vocation d'offrir des services informatiques pour l'enseignement et la gestion ;
- 1988, création par décret présidentiel n°88/1087 du 12 août 1988 du centre national de développement de l'informatique (CENADI), qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique du gouvernement de construire à partir des techniques informatique et de télécommunication, un système global de communication et d'information devant interconnecter l'administration publique camerounaise et favoriser ainsi son suivi.
- 1999, ouverture de l'Institut Africain de l'Informatique, Représentation du Cameroun (IAI-Cameroun), qui a pour vocation l'enseignement et la diffusion des connaissances informatiques auprès des étudiants, personnels des entreprises et des administrations.

- 2001, inauguration des centres de ressources multimédia du Lycée Général Leclerc et du Lycée Bilingue d'Essos à Yaoundé par le Président de la République ;
- 2002, création de l'Agence Nationale des Technologies de l'Informations et de la Communication (ANTIC) par décret présidentiel n°2002/092 du 08 avril 2002, avec pour mission principale de suivre l'action gouvernementale dans les domaines des TIC sur le plan administratif, le secteur privé et le grand public ;
- 2007, ouverture d'une filière informatique à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé;
- 2011, signature de l'Arrêté N°25/11/MINESEC/CAB du 13 janvier 2011, portant création de la série Technologies de l'Information dans l'Enseignement Secondaire Général ;
- 2011, signature de l'Arrêté N°37/11/MINESEC/IGE/IP-INFO du 21 février 2011, portant organisation de l'épreuve d'informatique aux examens Officiels de l'Enseignement Secondaire.

Ce contexte traduit une fois de plus la volonté qu'affiche le gouvernement, d'intégrer efficacement les TIC dans l'éducation. Qu'en est-il de l'état des lieux des CRM dans l'Enseignement Public, notamment pour le Secondaire et le Supérieur.

1.3. Etat des lieux des centres de ressources multimédia dans les Enseignements Secondaire et Supérieur au Cameroun

L'action gouvernementale est restée constante dans la création et l'équipement des Centres de Ressources Multimédia dans les établissements d'enseignement Secondaire et supérieur des dix Régions du Pays. Actuellement, on compte une centaine de CRM au Cameroun (Mbock, 39 : 2011). Leurs missions principales sont de former et promouvoir l'accès au savoir du plus grand nombre par la mise en œuvre des TIC, faciliter la diffusion du savoir dans tous les domaines scientifiques, ouvrir à la jeunesse scolaire l'accès à la culture planétaire. En dépit des efforts consentis, de nombreux défis restent à relever, relatifs à :

- l'équipement des unités scolaires et universitaires en matériel informatique ;
- la maintenance régulière des équipements informatiques ;
- la connexion au réseau électrique de tous les établissements surtout ceux situés dans les zones rurales ;
- le recrutement et la formation des moniteurs dans les CRM ;
- l'interconnexion des CRM permettant l'échange des ressources pédagogiques ;
- le recrutement en grand nombre des enseignants d'informatique.

2. Méthodologie

Cette section présente d'une part, les participants à l'étude, et d'autre part, les instruments et procédures d'enquête.

2.1. Participants

Les participants à cette enquête sont issus d'une population mère estimée à 405 sujets dont, 12 membres du conseil de direction, 15 responsables administratifs et pédagogiques, 83 enseignants et 295 élèves. Sur la base d'une technique d'échantillonnage non probabiliste, en l'occurrence l'échantillonnage à choix raisonné, nous avons sélectionné 04 membres du conseil de direction, 05 responsables administratifs et pédagogiques, 25 enseignants et 100 élèves, pour un échantillon total de 134 sujets, soit un taux de représentativité de 33,08%. Les caractéristiques générales de notre échantillon ont été répertoriées dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'échantillon

Typologie	Genre	Effectif par genre	Effectif par typologie	Pourcentage par rapport à la population	Effectif total
Membres du conseil de Direction	Masculin	03	04	33,33%	134
	Féminin	01			
Responsables administratifs et pédagogiques	Masculin	02	05	33,33%	
	Féminin	03			
Enseignants	Masculin	15	25	30,12%	
	Féminin	10			
Elèves	Masculin	50	100	33,89%	
	Féminin	50			

Source : données de l'enquête (2019)

2.2. Instruments et procédures

L'investigation que nous avons menée dans la période allant de juin 2018 à juillet 2019 a pu se faire par le recours à quatre techniques, en l'occurrence l'observation directe, l'exploitation documentaire, l'entretien semi direct et l'enquête par questionnaire. La recherche documentaire a d'abord consisté à repérer les tendances relatives à la promotion des TIC dans le système éducatif. Cette démarche nous a permis de consolider l'intérêt de cette contribution. Par la suite, l'observation directe effectuée sur la base d'une grille d'observation, est venue enrichir l'exploitation documentaire, permettant de cerner de façon concrète, les comportements des usagers du centre des ressources multimédia de

l'INJS de Yaoundé. S'agissant de l'entretien semi direct, il a pu se réaliser au travers des conversations moyennant un guide d'entretien. Ces entretiens ont eu lieu avec les membres du Conseil de Direction ciblés, ainsi que les responsables administratifs et pédagogiques. Cette procédure nous a permis d'avoir une idée de leurs représentations des TIC dans la formation, la recherche et l'enseignement et de savoir s'ils sont disposés à soutenir le développement de ces ressources à l'INJS de Yaoundé. Pour compléter les données qualitatives, les mêmes préoccupations ont fait l'objet des enquêtes individuelles par questionnaire auprès des élèves et des enseignants. Les sections qui suivent rendent compte des résultats de l'étude.

3. Résultats et discussions

Les résultats de ce travail sont présentés en deux blocs et discutés en même temps. Le premier décline les déterminants de la rentabilité insuffisante du Centre des ressources multimédia de l'INJS de Yaoundé, tandis que le deuxième présente une stratégie d'amélioration de l'offre de service dudit centre.

3.1. Centre de ressources multimédia de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé

La présentation de cet environnement intègre une brève présentation du cadre d'étude, et l'état des lieux de l'exploitation du dispositif multimédia.

3.1.1. L'Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé : un label à consolider

Quatre grandes périodes ponctuent les mutations académiques de l'histoire d l'INJS de Yaoundé : 1960-1972, 1972-1991, 1991-2004, 2005 à nos jours.

De 1960 à 1972

- création du Centre d'Education Physique et Sportive (CEPS) à la faveur de l'arrêté N° 1008 du 16 mars 1950 pour la formation des moniteurs d'Education Physique et Sportive, des dirigeants de sociétés, des athlètes, de futurs arbitres, ainsi que des instituteurs et moniteurs de l'enseignement. le programme était identique à celui de la préparation du Diplôme Métropolitain des Maîtres d'EPS (1ère partie) ;
- création de l'Institut National des Sports et de l'Education Populaire (INSEP) en 1960, grâce au décret N° 60/272 du 31 décembre 1960 ;
- création de l'Institut National de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Populaire (INJSEP), à la faveur du décret N° 64/DF/489 du 17 décembre 1964.

Bien qu'il y ait eu une évolution dans l'appellation de cette structure, notamment avec l'introduction du volet Jeunesse, elle devait désormais assurer la formation :

- des professeurs d'Education Physique, de la Jeunesse et de l'Education Populaire ;

- des Maîtres et Maîtresses d'Education Physique, de la Jeunesse et de l'Education Populaire ;
- des Conseillers en matière de Jeunesse, des Sports et de l'Education Populaire.

Le recrutement des élèves au sein de l'INJSEP ciblant désormais des auditeurs titulaires d'un baccalauréat en plus des diplômés professionnels, faisait de cette institution, un établissement d'enseignement post-secondaire, avec une durée d'études variant d'un à quatre ans.

La particularité à ce moment est relative à la polyvalence des acteurs formés. Ils relèvent en même temps de l'éducation physique, de la jeunesse et de l'éducation populaire. Malheureusement, l'école ne dispose pas encore d'un support multimédia pour renforcer le dispositif de formation.

De 1972 à 1991

- Naissance de l'INJS en 1972 par le décret N° 72/470 du 15 septembre 1972 portant réorganisation du Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- Le décret N° 72/471 du 15 septembre 1972 confère un statut à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports ;
- L'INJS un établissement d'enseignement supérieur comportant en son sein deux divisions de formation : la division Education Physique et Sportive et la division jeunesse et Animation.

Dans ce contexte, outre la séparation des filières qui est désormais consacrée, l'INJS peut désormais accueillir des diplômés de l'enseignement supérieur. La recherche y prend corps, avec l'exigence de production des travaux de fin de formation sous forme de mémoires. L'exigence d'outils d'accompagnement pédagogique se fait de plus en plus sentir mais hélas, l'informatique et le multimédia ne sont pas encore présent dans l'environnement de formation.

De 1991 à 2004

Cette période est déterminante par ce qu'elle donne lieu d'une part au décret n° 91/255 du 30 mai 1991 portant organisation de l'INJS et d'autre part, au décret n° 91/256 portant régime et organisation des études. L'Institut se voit doté de nouvelles structures telles que :

- un Conseil d'Administration
- une division des Etudes Supérieures Spécialisées (Filières AG, ESHN et IPJS)
- des départements et filières
- des centres de recherche et d'application (CREA, CSHN, CMS...)
- des services (scolarité, traumatologie, kinésithérapie, soins, évaluation et contrôle de l'aptitude) ;

- une agence comptable.

L'INJS consolide sa place au sein du dispositif national de l'enseignement supérieur, comme le seul établissement porteur des filières de formation en Sciences et Techniques de l'Animation (STA) et en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS).

Par ailleurs, grâce au rayonnement du laboratoire de Biologie et du Centre des Sports de haut niveau, l'INJS de Yaoundé se positionne au sein de la CONFEJES comme un pôle d'excellence dans la formation des cadres STA et STAPS.

De 2005 à nos jours.

A partir de 2005, l'INJS de Yaoundé amorce son arrimage au système LMD. Ce saut décisif et qualitatif tire sa source aussi bien des dispositions prises au niveau supra national que national.

Au niveau supra national, à la suite de la déclaration de Bologne du 19 juin 1999, par laquelle 29 pays européens souscrivaient au projet de créer un espace européen d'enseignement supérieur, l'encrage de la zone CEMAC dans le système LMD a connu six grandes étapes :

- la conférence des Recteurs des universités d'Afrique centrale d'octobre 2003 visant l'initier dans les institutions d'enseignement supérieur, au plus tard à la rentrée universitaire 2005-2006, des réformes sur l'organisation structurelle de l'enseignement supérieur afin d'adapter les cursus universitaires au système LMD ; la mise en œuvre, au cours de l'année 2004, des mesures pour renforcer les capacités d'intégration régionale à travers la mise en réseau des institutions universitaires et de recherche de la zone CEMAC ; la mise à disposition par l'Union Européenne, par l'intermédiaire du Secrétariat exécutif de la CEMAC et du Secrétariat général des ACP, une instance technique en vue de la formation des membres des institutions universitaires et de recherche des pays membres de la CEMAC en matière de formulation des projets éligibles au « Programme de coopération dans le domaine de l'Education supérieure ACP-UE ».
- La Conférence des Recteurs des Universités et Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale (CRUROR) de 2004 à France ville au Gabon, qui a réaffirmé l'engagement des universités ainsi que des institutions universitaires régionales au système LMD.
- La prise en compte par le Comité Inter Etat et du Conseil des ministres de la CEMAC, des différentes recommandations émises par le CRUROR/AC.
- L'engagement des chefs d'Etats à-travers la déclaration de Libreville de février 2005, à mettre en œuvre le système LMD dans l'espace CEMAC.

- La mise en œuvre des hautes instructions des Chefs d'Etats de la CEMAC.
- L'élaboration des outils en vue d'une évaluation permanente du processus d'arrimage au système LMD à-travers la création de deux commissions techniques, une commission LMD et une commission Recherche.

Au niveau national, le Cameroun avait deux ans après la Déclaration de Bologne, amorcé sa réforme universitaire à travers la loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur. C'est ainsi qu'à la suite de la déclaration de Libreville, ce pays a procédé à la création des organes opérationnels pour la mise en place du système LMD dans l'Enseignement Supérieur, par décision n° 06-/0321/MINESUP/CAB/IGA/CJ du 16 mai 2006. De manière concrète, l'on constate qu'à la rentrée 2007-2008, la plupart des universités avaient basculé dans le système LMD et nombre d'écoles supérieures avaient initié le processus bien avant, à l'instar de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé. Mais à l'auscultation de la réalité, l'on est en droit de s'interroger sur les moyens mobilisés par l'INJS pour animer en son sein un centre de ressources multimédia, outil essentiel à la réalisation de sa mission.

3.1.2. Etat des lieux de l'exploitation du dispositif multimédia de l'INJS

Le centre de ressources multimédia de l'INJS voit le jour au mois de novembre 2007. Sa création est le résultat de la volonté politique exprimée par le Chef de l'Etat, lors de l'inauguration des centres de ressources multimédia du Lycée Général Leclerc et du Lycée Bilingue d'Essos en novembre 2001, de moderniser les prestations en milieu académique et de favoriser l'intégration à la mondialisation. Ce centre reçoit pour missions :

- L'accompagnement des réformes dans le domaine de l'enseignement à l'INJS, avec l'arrimage de ce dernier au système LMD ;
- La vulgarisation de l'outil informatique par le biais d'un apprentissage pratique ;
- La mise à disposition aux enseignants et aux étudiants un cadre approprié pour la recherche ;
- L'hébergement à terme des plates-formes pédagogiques qui devraient faciliter l'apprentissage par l'accès aux formations en ligne.

Le CRM de l'INJS à sa création, bénéficiait d'une infrastructure à la dimension des espoirs placés en cette structure. Une salle répondant aux standards de modernité abritait une trentaine d'ordinateurs complets disposés sur des postes de travail en bois massif qui forçaient l'admiration et donnaient envie d'y séjourner. La connexion Internet à haut débit y était permanente. Le personnel dédié à la structure était compétent et disponible, à la satisfaction des usagers. Le mode de fonctionnement mis en place permettaient aux utilisateurs de bénéficier

des services du CRM, notamment la connexion au réseau Internet, l'appui conseil et parfois la maintenance des ordinateurs privés, dès lors que l'on se retrouvait dans l'enceinte de l'INJS. En effet, Le chef de centre et les cadres d'appui, travaillant sous l'autorité du Directeur de l'INJS, s'assuraient du bon fonctionnement du CRM. Des tickets d'utilisation qui permettaient la distribution rationnelle du temps aux usagers étaient édités. Le temps alloué par ticket variant de trente (30) à soixante (60) minutes, des rondes étaient effectuées par les responsables afin de s'assurer que les usagers respectent les normes éthiques du CRM. La faveur de la coopération entre l'INJS et l'Université Claude Bernard de Lyon 1, le CRM de l'INJS a abrité en 2008 le Serveur Pédagogique Interactif de Ressources d'Apprentissage de Lyon 1 (SPIRAL), qui est une plate-forme pédagogique qui relie l'INJS de Yaoundé à l'Université Claude Bernard de Lyon 1, permettant aux étudiants et enseignants de l'INJS de consulter en ligne les enseignements des professeurs de l'Université Claude Bernard de Lyon I. (INJS, 72 :2018)

L'enquête menée auprès des utilisateurs du CRM indique que de façon générale, tous les enseignants (permanents et vacataires), ainsi que les étudiants de tous les cycles, divisions et niveaux, sollicitent les services du CRM pour de multiples besoins. Entendu que les enseignants sont aussi des responsables administratifs et pédagogiques, les résultats obtenus permettent d'identifier les usages suivants, consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Récapitulatif des pratiques des usagers du CRM de l'INJS

Modalités	Effectifs	Fréquence (%)
Saisie	5	3,73
Recherche d'informations	70	52,23
Messagerie	42	31,34
Jeux et divertissement	6	4,47
Téléchargement	11	8,20
Total	134	100

Source : enquêtes 2019

Le tableau ci-dessus révèle que les pratiques des utilisateurs du CRM de l'INJS de Yaoundé sont dominées par les recherches des connaissances liées à la formation professionnelle, soit 52,23%. La messagerie occupe le deuxième rang, avec un taux de 31,34%. Arrivent ensuite les téléchargements (8,20 %), les jeux et divertissement (4,47%) et enfin la saisie (3,73%).

Ces données confirment l'importance du CRM pour cette communauté, qui y trouve non seulement un outil d'appui à l'enseignement/apprentissage, à la recherche, à l'échange d'informations et de documents, mais aussi, un espace de

divertissement. Il s'agit dans cette perspective, d'un espace à promouvoir et à développer, pouvant devenir l'une des vitrines si non la principale de l'institution. Une incursion dans les langues de travail de ces utilisateurs du CRM de l'INJS de Yaoundé fait savoir que ces derniers à près de 80%, sont d'obédience francophone, contre une minorité anglophone de 20%. Le pourcentage d'enseignants et d'étudiants pouvant travailler aisément dans les deux langues officielles (français et anglais) n'excède pas 10%.

Ce monolinguisme officiel est handicapant et hypothèque la qualité des résultats de l'utilisation de cet espace où, la plupart des documents pertinents sont écrits en anglais, devenant inaccessibles à la majorité de ces utilisateurs. Face à ce handicap, il devient loisible de constater que la qualité des enseignements dispensés et de la recherche tant au niveau des enseignants que des apprenants devient questionnable. Par ailleurs, le temps que l'on aurait pu investir à des fins utiles, est exploité pour des activités non académiques, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Synthèse des usages non académiques du CRM

Modalités	Effectifs	Fréquence (%)
Les jeux	6	4,46
Le cinéma	42	31,13
Les rencontres	86	64,41
Total	134	100%

Source : enquêtes 2019

Il ressort du tableau ci-dessus que les rencontres occupent le premier rang des activités extra académiques menées au CRM par les usagés. 64,4% de ces derniers utilisent l'espace multimédia pour communiquer avec des tiers, soit par messagerie via Facebook, WhatsApp, Tweeter, Instagram et bien d'autres réseaux, soit par téléphone ou par vidéo. Ces pratiques, non seulement répréhensibles par leur nature au regard des contenus ou des objets de ces rencontres, mais sont néfastes à l'utilisation rationnelle de la connexion. En plus, la capacité d'accueil étant limitée, les auteurs de ces pratiques induisent une perte de temps à ceux qui vaudraient faire œuvre utile, tout en les privant des espaces de travail.

Cet état de fait a suscité des interrogations sur l'efficacité de la gestion du CRM, notamment en ce qui concerne les règles d'éthique et la discipline des usagers. Les avis sont divergents sur la question, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Avis des répondants sur l'efficacité de la gestion de la discipline des Usagers au CRM

Modalités	Effectifs	Fréquences
Efficace	32	26,31
Peu efficace	45	32,58
Très peu efficace	57	42,11
Total	134	100%

Source : enquêtes 2019

Le tableau ci-dessus montre que 26,31 % des utilisateurs du CRM de l'INJS de Yaoundé pensent que le mode de gestion de la discipline permet de limiter les pratiques secondaires, donc est efficace. Par contre, environ 75%, soit 42,11 % et 32,58% pensent que ce dispositif de surveillance des pratiques des utilisateurs du CRM ne permet pas de limiter les pratiques non académiques.

Les arguments avancés par ceux qui trouvent ce dispositif efficace s'appuient d'une part, sur la réalité des rondes effectuées de façon régulière par les personnels du CRM. D'autre part, ils évoquent l'existence d'un règlement intérieur.

Ceux, par contre, qui pensent que ce dispositif de surveillance est inefficace, estiment que, malgré l'existence du règlement intérieur et la régularité des rondes, le fait qu'il n'y ait de contrôle a priori sur le besoin de l'utilisateur à l'entrée, donne lieu à l'ouverture de tout site au CRM qui pour eux, fonctionne comme un simple cyber café. Par ailleurs, malgré les dispositions prises, les usagers réussissent toujours à tromper la vigilance des personnels.

Il découle à l'analyse des résultats de l'enquête que la fréquentation du CRM par les étudiants et les enseignants ne procède que des exigences académiques, notamment l'enseignement et l'évaluation. C'est pourquoi, le taux de fréquentation est élevé en période de classe et pendant la préparation des examens. Pendant les trêves, et dans les cas où l'usage n'a pas accès à l'information recherchée, l'on s'adonne alors librement et selon le cas, à des activités répréhensibles, ou à l'abandon du CRM. Ces comportements étant favorisés et entretenus par l'absence de programmes de recherche, et d'un système qui permette de limiter l'accès des étudiants à certains sites non recommandables dans un milieu académique.

C'est ainsi qu'au fil des ans, l'on a assisté à la dégradation progressive de cet espace de travail. Aux pannes d'électricité et des ordinateurs se sont ajoutés l'indisponibilité de la connexion Internet, ainsi que l'absence de personnels d'accompagnement. Aujourd'hui, le CRM a perdu de sa superbe. S'il a pu conserver ses locaux, aucun ordinateur n'est fonctionnel et le mobilier a été redistribué dans des bureaux administratifs. Il a, alors, semblé opportun dans le cadre de cet article, d'émettre des propositions en vue de la revitalisation de cet

espace dont la disparition serait néfaste à l'atteinte des objectifs assignés à l'INJS de Yaoundé.

Au demeurant, la contribution du CRM de l'INJS de Yaoundé dans l'accompagnement des acteurs de cette institution durant son fonctionnement est restée mitigée. Si d'aucuns lui ont trouvé un intérêt dans le cadre des enseignements et la recherche, d'autres par contre l'ont assimilé à un cyber espace propice au divertissement et aux rencontres. Cette place occupée par les activités extra académiques, ajoutée à un management peu efficace du centre, sans oublier la faible volonté institutionnelle pour donner vie à cet espace, a conduit progressivement à sa fermeture.

4. Propositions en vue de la revitalisation du centre de ressources multimédia de l'INJS de Yaoundé

En l'état actuel, où le CRM fait partie intégrante de l'organigramme de l'INJS de Yaoundé, et au regard de l'importance de cette ressource dans le fonctionnement de cette institution, il devient impérieux que des mesures urgentes soient prises. Les propositions visent alors, l'équipement, le management et la formation.

4.1. La mise à disposition des équipements

L'enquête a révélé que le CRM de l'INJS de Yaoundé ne dispose de nos jours que d'un local dépourvu d'équipements. Il semble alors judicieux, à la faveur de la réorganisation de cette institution, et tenant compte du contexte socioéconomique que vit le pays, ainsi que de la modicité de l'enveloppe budgétaire de cette institution, de trouver une solution urgente à la dotation de cet espace en équipements. Cette opération passe à notre sens par l'exploitation du réseau de partenaires nationaux et internationaux répertoriés dans le plan stratégique de développement de l'INJS de Yaoundé. Ces équipements concernent le dispositif Internet (connexion à très haut débit, les routeurs, les ordinateurs et le réseau de câblage, le système de refroidissement et d'éclairage, etc.).

4.2. L'animation du CRM par un management efficace

Afin de garantir la qualité et la pérennité de l'offre de service du CRM de l'INJS de Yaoundé, les dispositions ci-après pourraient être envisagées :

- la mise en service au CRM de personnels qualifiés ;
- le paramétrage de l'accès à certains sites jugés inadéquats, par l'installation de logiciels destinés à jouer le rôle de filtre ;
- de mettre en place un dispositif permettant aux administrateurs de détecter ou d'identifier pour le bloquer, tout utilisateur connecté au réseau INJS, qui tenterait d'avoir accès à un site interdit par le règlement intérieur du CRM ;
- d'élaborer des politiques de promotions des bonnes pratiques et de l'éthique auprès des utilisateurs et des responsables du centre de ressources multimédia,
- de mettre en place une animation pédagogique de cet espace ;

- de créer en amont des laboratoires et des équipes de recherche qui seront des utilisateurs de choix du CRM.

Nous suggérons en outre que, compte tenu de la capacité d'accueil limitée, le CRM ne pourrait avoir que des ordinateurs pour des usagers spéciaux tels que les responsables de l'INJS et les équipes de recherche reconnues. Les étudiants et enseignants étant supposés avoir chacun un ordinateur personnel, le CRM mettrait simplement à disposition la connexion et les plates-formes collaboratives, en bloquant au préalable les sites indésirables.

Pour les besoins de son entretien, le CRM pourrait offrir des services payants, à l'instar des photocopies, des saisies et numérisation des documents, l'élaboration des produits documentaires.

4.3. La formation et l'éducation permanente

Pour un rendement optimal, le CRM gagnerait à organiser, aussi régulièrement que possible, des sessions de renforcement des capacités des acteurs de son dispositif. Il s'agit, au regard des exigences que charrient les mutations de l'environnement universitaire, ainsi que les technologies qui accompagnent l'enseignement et la recherche, de procéder à une mise à niveau permanente des gestionnaires du dispositif et des utilisateurs.

Les gestionnaires ou administrateurs du CRM, au-delà des connaissances techniques liées à l'informatique et à la recherche de l'information en ligne, améliorer leurs connaissances en :

- communication (ils doivent être capables dans cet environnement multilingue, de répondre efficacement aux besoins de tous les usagers) ;
- gestion de l'information (respect de la déontologie et de l'éthique) ;
- management de l'information (anticipation sur les besoins et élaboration des produits documentaires en langues officielles) ;
- gestion des projets (conception, élaboration et conduite des projets d'animation et de promotion du CRM) ;
- correspondance administrative ;
- législation financière.

A l'opposé, les utilisateurs doivent être éduqués et formés à l'utilisation de l'espace virtuel. A cet effet, l'acquisition des savoirs faire et savoir être vise spécifiquement :

- l'éthique (plagiat, pudeur, honneur, etc.) ;
- la recherche en ligne (les sites, les bibliographies spécialisées, les revues et journaux, etc.) ;
- l'utilisation des ressources en ligne (plateformes, vidéo/visio conférences, chats, etc.) ;
- l'utilisation des périphériques et accessoires (casques, microphone, webcam, CD, Clé USB, etc.).

Ces éléments se présentent pour nous comme la condition sine qua none de la revitalisation du CRM de l'INJS de Yaoundé, pour que cette institution d'une part, retrouve sa place dans le giron des pôles d'excellence en matière de formation des cadres de Jeunesse et des Spots, et d'autre part, s'inscrive résolument dans le paradigme de la modernité en éducation et formation professionnelle.

Conclusion

Les TIC sont un enjeu majeur du développement de toute société soucieuse de son épanouissement et de sa compétitivité en cette ère de la mondialisation. Ces caractéristiques font d'elle un élément fondamental du champ social notamment dans le domaine de l'éducation. Dans cette perspective, elles constituent la révolution de ce début de XXI^{ème} siècle sur laquelle repose l'acquisition des savoirs, des savoirs être et des savoirs faire pour toute personne désirent apprendre.

C'est ainsi que ce travail nous a amené à nous interroger sur la plus-value de cet outil dans l'acquisition effective des connaissances, des aptitudes et des attitudes des utilisateurs du centre de ressources multimédia de l'INJS, en guise d'illustration de l'intégration des TIC dans l'éducation.

Les résultats que nous avons obtenus au terme de l'enquête menée auprès des utilisateurs du CRM et des responsables de l'INJS, montrent que le centre de ressources multimédia de l'INJS n'est pas efficacement utilisé. Des propositions ont alors été formulées dans le sens de la revitalisation dudit centre. Elles s'articulent sur trois axes dont la mise à disposition des équipements, le management optimal du centre et la formation des acteurs.

Références bibliographiques

Arrêté n° 1008 du 16 mars 1950 portant création du Centre d'Education Physique et Sportive (CEPS) au Cameroun.

Arrêté n°25/11/MINESEC/CAB du 13 janvier 2011, portant création de la série Technologies de l'Information dans l'Enseignement Secondaire Général.

Arrêté n°37/11/MINESEC/IGE/IP-INFO du 21 février 2011, portant organisation de l'épreuve d'informatique aux examens Officiels de l'Enseignement Secondaire.

Ba Abdul, (2003), *Internet, cyberspace et usages en Afrique*, Paris, l'Harmattan.

Biya Paul, (2010), « *Discours à la Nation du 31 décembre 2009* » in Cameroun Tribune du 5 janvier 2010.

Décision n° 06-/0321/MINESUP/CAB/IGA/CJ du 16 mai 2006 portant création des organes opérationnels pour la mise en place du système LMD dans l'Enseignement Supérieur au Cameroun.

Décret n° 60/272 du 31 décembre 1960 portant création de l'Institut National des Sports et de l'Education Populaire (INSEP).

- Décret** n° 64/DF/489 du 17 décembre 1964 portant création de l'Institut National de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Populaire (INJSEP).
- Décret** n° 72/470 du 15 septembre 1972 portant réorganisation du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Décret** n° 72/471 du 15 septembre 1972 confère un statut à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports.
- Décret** n° 91/255 du 30 mai 1991 portant organisation de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports.
- Décret** n° 91/256 portant régime et organisation des études à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports.
- Décret** n°2002/092 du 08 avril 2002 portant création de l'Agence Nationale des Technologies de l'Informations et de la Communication (ANTIC).
- Etong Olinga Marlyse**, (2002), *L'apport du centre de ressources multimédia sur la performance académique des élèves du Lycée Général Leclerc*, Monographie INJS, Yaoundé, NE.
- Mbock Paul**, (2011), «*Nouvelles orientations de l'informatique pédagogique au Cameroun* » in,<http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0804c.htm>, consultée le 2 mai 2020.
- Mbouombou Pierre**, (2009), « *Téléphone portable, internet et changement social au Cameroun* », in TAMA- JONG, Elizabeth (dir.), *Les mutations en Afrique*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, pp. 113-128.
- Ndouop Aurélie**, (2009), *Genre et TIC : analyse de la fréquentation du centre de ressources multimédia par les étudiants de l'Institut national de la Jeunesse et des Sports*, Mémoire, INJS, Yaoundé, NE.
- Nsangou Marcel**, (2004), *L'apport des TIC et des centres de ressources multimédia dans la pédagogie*, Mémoire, INJS, Yaoundé, NE.
- Onguéné Essono Louis Marie**, (2004),« *Usages et bonnes pratiques des technologies et des documents de communication dans l'enseignement à distance et l'apprentissage libre*», in, <https://www.researchgate.net/publication/338695141> consultée le 15 février 2020.
- Ossama François**, (2001), *Les nouvelles technologies de l'information. Enjeux pour l'Afrique Subsaharienne*, Paris, l'Harmattan.
- Pelgrum Walter, LAW, 2004**), *Les TIC en éducation : Enjeux, Tendances et Perspectives*, Paris, UNESCO, Institut International de l'éducation.
- Plan** National des Infrastructures de la Communication et de l'Information (NICI) 2004-2015, Ministère des Postes et Télécommunication, Yaoundé-Cameroun.
- Unesco**,(1989),*Rapport final du Congrès International de l'UNESCO* du 12 au 21 avril 1989.